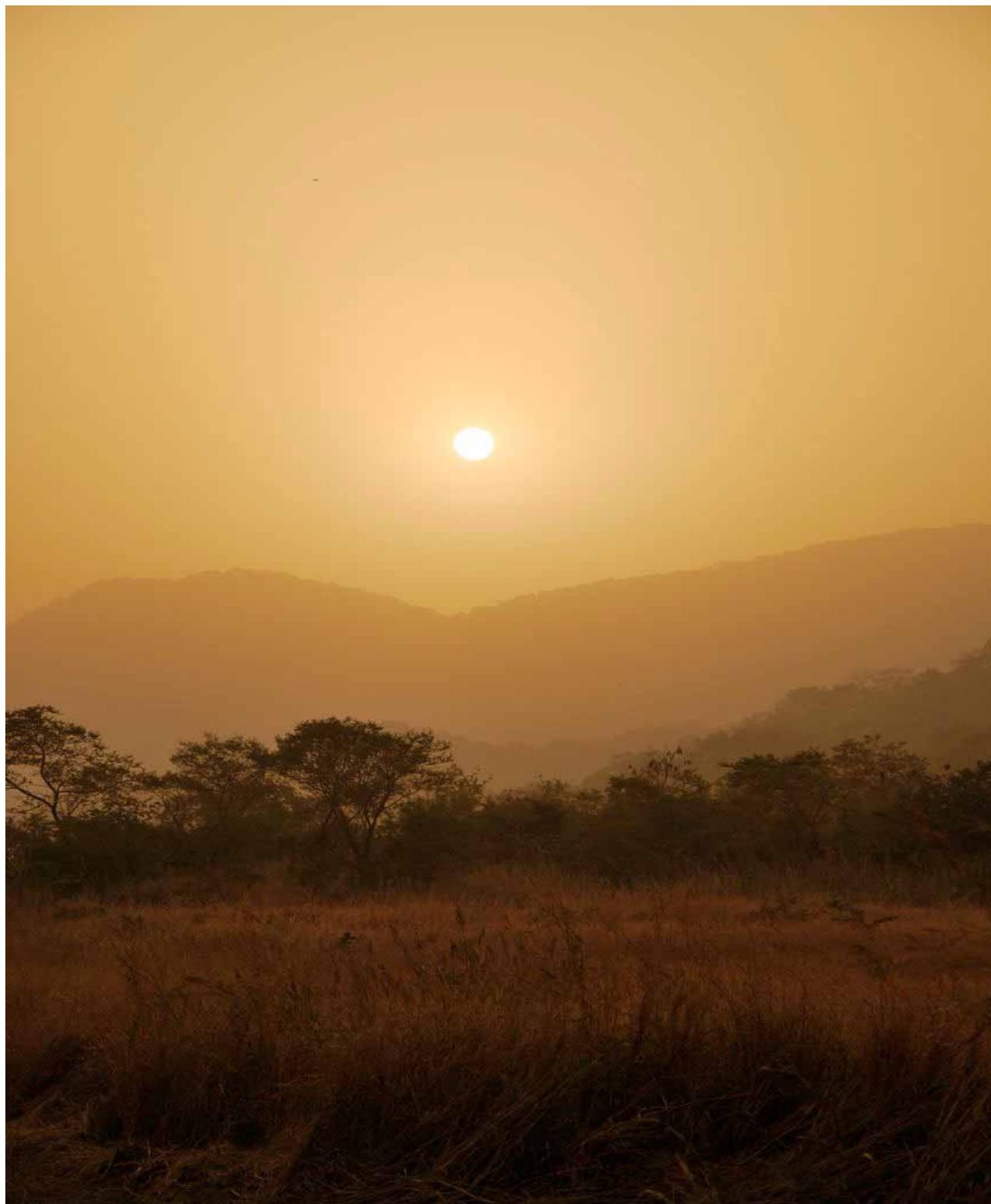


PARC NATIONAL DE BOUBANDJIDA
CAMEROUN



DEMARCHE ET CONTEXTE DE L'EVALUATION

Ce document est le résultat d'un travail d'évaluation mené conjointement par l'UICN-PAPACO et l'UICN Cameroun du 8 au 15 décembre 2011 dans les régions du Nord et de l'Extrême Nord du Cameroun.

Plus spécifiquement, cet exercice METT a été mené dans le cadre d'un atelier qui s'est déroulé à Garoua le 12 décembre 2011.

Les informations recueillies lors de cet atelier qui a permis de réunir un certain nombre de parties prenantes à la gestion du PN (CF ci-dessous), parmi lesquels le conservateur du PNBN a été complété par des informations recueillies sur le terrain.

Ainsi, à la suite d'un tableau fournissant des informations générales sur l'AP (raisons de classement, statut juridique, etc.), la première partie de ce document retranscrit la synthèse des échanges entre les gestionnaires de l'Aire Protégée et les évaluateurs en suivant le cadre fixé par le METT. Cette première partie constitue donc avant tout le reflet de la perception de l'efficacité de gestion de l'AP par le conservateur ainsi que d'autres acteurs concernés par cette problématique de gestion de l'AP.

La deuxième partie du document met en perspective :

- Une rapide analyse SWOT (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces) effectuée par l'UICN sur la base d'une part des éléments apportés par les participants lors des ateliers et entretiens, et d'autre part sur les conclusions des membres de l'équipe d'évaluation à la suite des visites de terrain.
- L'état des lieux réalisé par le WWF-Kenya en mai 2008 lors d'un recensement aérien réalisé dans le cadre d'un projet financé par le FFEM. Cet état des lieux est synthétisé dans deux cartes présentant d'une part la répartition spatiale et l'importance numérique de la grande faune sauvage et d'autre part la localisation et la typologie des pressions humaines dans et en périphérie de l'AP. Ce travail indépendant fournit des éléments pouvant être considérés comme des indicateurs objectifs d'efficacité de la gestion de l'Aire Protégée.
- Une courte conclusion sur l'efficacité de gestion du PNBN, faite par l'UICN-PAPACO, vient compléter l'analyse METT. Cette conclusion a été rédigée en croisant à la fois les données récoltées lors de l'exercice METT (qui sont comme dit précédemment le reflet de la perception de l'efficacité de la gestion de l'AP par les acteurs pratiquant cette gestion) et les données issues des inventaires aériens de mai 2008.

NOM DE L'AIRES PROTEGEE	Parc National de Bouba Ndjida	
SITUATION DE L'AIRES PROTEGEE	Région du Nord Cameroun, département du Mayo Rey (150 km au Sud Est de Garoua, chef lieu de la Région du Nord Cameroun). Frontalier par sa limite Nord au Parc National tchadien de Séna Oura (créé en 2010) avec qui il devrait constituer à terme le Parc Binational de Séna Oura Boubandjida .	
DATE DE CREATION	Réserve de faune et de chasse (Arrêté N° 270 du 29 juillet 1947), puis Parc National (Arrêté N° 120/SFDR du 05 décembre 1968).	
PROPRIETE FONCIERE	Domaine privé de l'état	
AUTORITE DE GESTION	Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF)	
TAILLE DE L'AIRES PROTEGEE (HA)	220.000	
NOMBRE DE PERSONNEL	Permanent : 8	Temporaire : 20 bénévoles
BUDGET ANNUEL	24 000 000 FCFA (2011)	
CLASSEMENT	Aire Protégée de catégorie II de l'UICN (Parc National)	
RAISONS DE CLASSEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - Protection et sauvegarde des ressources naturelles ; - Sauvegarde des espèces menacées de disparition : Rhinocéros noir, Lycaon, Guépard, Eland de Derby, Autruche, Colobe de Guereza - Création d'un réservoir d'animaux pour la chasse traditionnelle et la chasse sportive qui se pratiquent dans les zones périphériques ; - Aménagement d'une destination pour le touristique de vision ; - Maintien dan son état d'un site privilégié pour la recherche et l'enseignement. 	
DETAILS BREFS SUR LES PROJETS EN COURS SUR L'AP	Pas de projets en cours.	
PRINCIPAUX PARTENAIRES PRESENTS	Opérateur touristique privé.	
PRINCIPAUX PARTENAIRES HISTORIQUES	GEF (Programme de Conservation et de Gestion de la Biodiversité au Cameroun), AFD et FFEM (Projet de Développement de l'Ouest Bénoué dans sa composante 5 intitulé « Conservation de la biodiversité dans les Parcs Nationaux du Faro et de Bouba Ndjidda »), WWF, SNV, ECOFAC 5, RAPAC,	
OBJECTIFS PRINCIPAUX DE L'AIRES PROTEGEE (TIRES DU PLAN D'AMENAGEMENT)		
OBJECTIF 1	- Assurer la gestion transfrontalière avec la zone de SENA-OURA	
OBJECTIF 2	- Améliorer la connaissance et les modes d'utilisation des ressources naturelles du parc et de sa zone périphérique	
OBJECTIF 3	- Impliquer les parties prenantes y compris les groupes marginalisés (Borroro) dans la prise de décisions relatives à la gestion du parc, dans le partage des retombées et valoriser les ressources du parc et de sa zone périphérique.	
OBJECTIF 4	- Assurer la protection et l'intégrité du parc et de sa zone périphérique	
OBJECTIF 5	- Renforcer les capacités de gestion du service de conservation	

NOMS DES PERSONNES REpondANTS A L'EVALUATION

- Matthieu Fomepa, Conservateur du PN de Boubandjida
- Halimatou Tidjani : Représentante de la délégation régionale du tourisme de la région du nord Cameroun : 99 61 74 54
- Bakary Djallo : Maire de Tcholliré 99 33 45 80

CONTACT PRINCIPAL

FOMEPA Mathieu, Conservateur du PN de BOUBANDJIDA

fomepamathieu@yahoo.fr

77 29 63 23

PRINCIPALES MENACES AFFECTANT LES VALEURS DE L'AIRe PROTEGEE (PAR ORDRE D'IMPORTANCE)	
1-UTILISATION DES RESSOURCES BIOLOGIQUES (A DES FINS DE CONSOMMATION) o chasses o collecte de produits forestiers non ligneux o Parcours o coupe de bois o autres / non spécifié	
2-UTILISATION DE RESSOURCES ABIOTIQUES: o Mines	
3-MODIFICATION DE PROCESSUS NATURELS / PHENOMENES ECOLOGIQUES/ REGIMES DE PERTURBATION o Régime pastoral o régime des incendies	
4-CONVERSION DES HABITATS: o Plantations	
5 UTILISATION DES RESSOURCES BIOLOGIQUES (DE NON CONSOMMATION): o autres / non spécifié (feux de brousse)	Les plantations de coton se rapprochent du Parc National dans les zones périphériques

TROIS ACTIVITES MAJEURES AUXQUELLES LE PERSONNEL DE L'AIRe PROTEGEE OCTROIE LE PLUS DE SON TEMPS
1-APPLICATION DE LA LOI ET SURVEILLANCE
2-PROMOTION DE L'UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES
3-EDUCATION ET SENSIBILISATION

SUJETS		CRITERES	COMMENTAIRES
CONTEXTE	1. STATUT JURIDIQUE	L'aire protégée a été formellement établie (ou dans le cas d'une réserve privée, elle est propriété d'un trust ou similaire)	<i>Le Parc National de Boubandjida (PNBD) a été créé dans un premier temps sous le statut de réserve de faune du 19 septembre 1947. Le statut de Parc National a été acquis par le décret N°120/SFDR du 05 décembre 1968.</i>
	2. LES REGLEMENTS DE L'AIRE PROTEGEE	Les mécanismes pour contrôler l'utilisation inappropriée des sols et les activités illégales dans l'aire protégée existent, mais leur mise en œuvre effective pose quelques problèmes.	<i>Les textes existent mais l'application de ceux-ci pose problème sur le terrain. Dans le cas du PNBD, les problèmes se focalisent essentiellement à la frontière du Tchad où la proximité de ce pays facilite la prolifération des armes et de braconniers tchadiens et soudanais (appelés les « cavaliers»). Ceux-ci sont particulièrement bien armés et les ressources humaines et matérielles du PNBD ne permettent pas de faire face à cette menace à l'heure actuelle.</i>
	3. APPLICATION DE LA LOI	Le personnel a de sérieuses lacunes quant à ses compétences/ressources pour faire appliquer les règles de droit et le règlement de l'aire protégée (ex: manque de qualifications, budget de patrouille inexistant)	<i>Le personnel est constitué de 8 écogardes dont 4 sont actuellement opérationnels, et de 20 gardes villageois. Au regard des normes de l'UICN, qui prévoient 1 garde pour 5.000 ha dans ce type d'écosystème, ce nombre est très insuffisant (il y a à l'heure actuelle 1 écogarde pour 27.500 ha de PN et 1 garde pour 7.857ha si l'on tient compte de l'effectif de gardes villageois). Ces gardes sont de plus insuffisamment équipés aussi bien en équipements individuels (tenues, armes) que collectifs (moyens de déplacements ou de localisation) ou encore en moyens de communication.</i>
PLANIFICATION	4. OBJECTIFS DE L'AIRE PROTEGEE	L'aire protégée a arrêté des objectifs, mais ils ne sont que partiellement appliqués	<i>Les objectifs de création sont définis dans l'acte de création. Il s'agit de préserver les ressources fauniques et l'environnement. Les objectifs spécifiques de gestion sont définis dans le plan d'aménagement et les activités mises en œuvre se basent sur le contenu de ce document, dans la limite des moyens disponibles.</i>
	5. CONFIGURATION DE L'AIRE PROTEGEE	La configuration de l'aire protégée n'est pas une contrainte significative à l'atteinte des objectifs majeurs de gestion, mais elle pourrait être améliorée	<i>Bien que celle-ci puisse être améliorée, la configuration générale de l'AP ne constitue pas une contrainte significative dans le cas du PNBD</i>

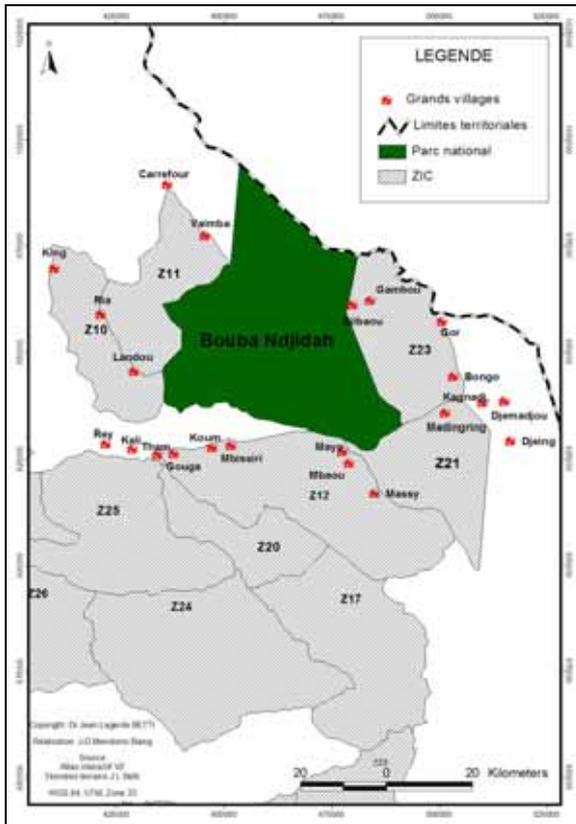
6. DEMARCATIION DE L'AIRES PROTEGEE	La limite de l'aire protégée est connue des autorités de gestion et des résidents/utilisateurs terriens voisins, mais elle n'est pas signalée de manière adéquate	<p><i>Un projet financé par le FFEM a ainsi permis de financer l'acquisition et la mise en place de plaques signalétiques dans et en bordure du Parc National et la matérialisation a été faite sur environ 50% de la périphérie du PNBD. Certaines plaques signalétiques ont été enlevées ou détruites par les populations, les feux de brousse et le vent ce qui soulève la question de la qualité et de la résistance de celles-ci. Les plaques ont été fabriquées pour tout le parc par le FFEM, mais n'ont pas été fixées sur toute la surface, notamment au nord ouest du Parc.</i></p> <p><i>Toujours sur cette question de la matérialisation des limites, une zone tampon a été créée par les services de conservation afin de contribuer à ralentir les pressions pesant sur le PNBD. Une première entrée a été mise en place et matérialisée à proximité de la base vie actuellement en construction environ 7 km avant l'entrée officielle du PN (qui est elle matérialisée uniquement par un panneau).</i></p> <p><i>Des activités cotonnières sont développées dans la zone située entre l'entrée "officielle" et l'entrée "officieuse" du PN.</i></p>
7. PLAN DE GESTION	Un plan de gestion approuvé existe, mais il n'est appliqué que partiellement du fait de restrictions financières ou autres problèmes	<p><i>Le Plan d'Aménagement est récent. Il a été élaboré sur la base des recherches scientifiques et des concertations locales accomplies principalement dans le cadre de la Composante Savanes du Programme de Conservation et de Gestion de la Biodiversité au Cameroun (Programme GEF Biodiversité) et du Projet de Développement de l'Ouest Bénoué dans sa composante 5 (projet FFEM) intitulé « Conservation de la biodiversité dans les Parcs Nationaux du Faro et de Bouba Ndjidda », avec l'appui du WWF. Le PA a été validé et signé en 2010 et couvre la période 2010-2014.</i></p>
ELEMENTS SUPPLEMENTAIRES	Le processus de planification permet aux acteurs-clés d'influencer le plan de gestion Le plan de gestion est soumis à un calendrier et à un processus de révision et de mise à jour périodique Les résultats de surveillance, de recherche et d'évaluation sont automatiquement intégrés au processus de planification	<p><i>L'élaboration du PA a été menée de façon participative. La consultation a été décentralisée au niveau des arrondissements et des villages pour ensuite remonter progressivement aux échelons suivants.</i></p> <p><i>Les résultats des activités de surveillance sont automatiquement pris en compte dans la planification des activités de surveillance suivantes. Mais là encore, le nord ouest du Parc pose problème car les besoins sont là en matière de LAB mais il n'est pas possible d'y mener des activités.</i></p>
8. PLAN DE TRAVAIL	Un plan de travail existe et les activités sont surveillées sur la base des objectifs de ce plan, mais les activités ne sont pas menées à terme	<p><i>Pour l'année 2011, les activités de patrouilles dissuasives le long des principaux axes routiers et d'opérations coups de poings, bien que planifiées n'ont pas été réalisées. La base vie n'a également pas pu être achevée dans les délais (mais elle le sera peut être avant la fin du mois de décembre 2011).</i></p>

INTRANTS/GESTION	9. INVENTAIRE DES RESSOURCES	L'information disponible sur les habitats sensibles, les espèces ou les valeurs culturelles de l'aire protégée suffit aux activités de planification et de prise de décision, mais le travail essentiel de recherche n'est pas assuré	Trois inventaires ont été réalisés par le WWF avant l'élaboration du PA.
	10. RECHERCHE	Il existe quelques activités ad hoc d'inspection et de recherche	Les besoins en matière de recherche sur les espèces phares tels que les grands félins, les hippopotames, les éléphants ne semblent pas satisfaits et les services de conservation manquent d'informations sur ces espèces, leurs effectifs et leurs comportements. Des activités de recherche sont pourtant prévues dans le plan d'aménagement, notamment des recherches sur les ressources halieutiques et ornithologiques.
	11. GESTION DES RESSOURCES	Les pré-requis pour la gestion active d'écosystèmes sensibles, d'espèces et de valeurs culturelles ne sont que partiellement considérés	
	12. PERSONNEL	Le nombre d'employés n'est pas adapté aux activités de gestion essentielles	Comme dit précédemment, le nombre de garde est insuffisant au regard des normes de l'UICN et ne permet pas de mener les activités de gestion essentielles à la bonne préservation du PNBD.
	13. GESTION DU PERSONNEL	Les problèmes de gestion du personnel entravent partiellement l'atteinte des objectifs majeurs de gestion de l'aire protégée	Le personnel manque de qualifications et de formation. Le faible effectif facilite néanmoins la gestion du personnel par le conservateur.
	14. FORMATION DU PERSONNEL	La formation et les compétences du personnel sont faibles par rapport aux besoins de l'aire protégée	De gros besoins de formation semblent exister notamment en matière d'utilisation de matériel de navigation et d'orientation ainsi qu'en matière d'organisation interne des équipes de patrouille déployées sur le terrain.
	15. BUDGET ACTUEL	Le budget disponible est acceptable, mais pourrait être amélioré pour permettre la gestion effective de l'aire protégée	Le budget est insuffisant bien qu'en nette amélioration depuis plusieurs années. Pour l'année 2011, le budget de fonctionnement était de 23 M de FCFA (avec une priorité donnée à la LAB). Le budget d'investissement était de 65 M de FCFA et a été affecté à la finalisation de la base vie (qui traîne et risque de ne pas finir à temps avant la fin de l'année 2011). La contribution en nature du gérant privé du campement touristique semble importante sur ces aspects. Celui-ci assure en effet l'entretien de certaines pistes et participe aux activités de LAB.
	16. SECURISATION DU BUDGET	Le budget sécurisé est très restreint et l'aire protégée ne pourrait pas fonctionner convenablement sans l'apport de fonds externes	

RESULTATS	17. GESTION DU BUDGET	La gestion du budget est adéquate mais pourrait être améliorée	<i>Les gestionnaires de PN au Cameroun ne sont pas entièrement maîtres de leurs budgets et ont peu de pouvoir en matière d'affectation des fonds alloués à leurs AP. Ils font face à des problèmes de procédures et à des retards dans les engagements qui posent de sérieux problèmes notamment en matière de LAB. Il semblerait pertinent pour les AP Camerounaises d'adopter un mode de gestion financière où les fonds alloués à l'AP sont disponibles plus facilement, sont moins centralisés et plus directement gérés par les conservateur, notamment afin de rendre la LAB plus efficace et réactive.</i>
	18. INFRASTRUCTURE	Il y a du matériel et des installations, mais de sérieuses lacunes demeurent et compromettent l'efficacité de la gestion	<i>Des logements pour le conservateur et les écogardes (9) ont été construits dans le cadre d'un projet financé par le FFEM. Un château d'eau et des panneaux solaires ont également été installés et permettent de faire fonctionner un forage et de fournir de la lumière à certains bâtiments de la conservation. 6 motos ont été achetées mais une seule d'entre elle fonctionne encore à l'heure actuelle. Le manque d'armes et de munitions est un également un problème majeur.</i>
	19. ENTRETIEN DE L'INFRASTRUCTURE	Le matériel et les installations sont entretenus sporadiquement	<i>Le campement et certaines pistes du PNBD sont actuellement entretenus par le gestionnaire privé du campement touristique mais cette question d'entretien fait globalement défaut.</i>
	20. PROGRAMMES D'EDUCATION ET DE SENSIBILISATION	Il y a un programme d'éducation et de sensibilisation, mais de sérieuses lacunes subsistent	<i>Les dernières activités de sensibilisation menées l'ont été dans 3 établissements scolaires situés en périphérie du PNBD à l'initiative du responsable du campement. Les 3 majors de l'école ont été primés et ont reçu des fournitures et du matériel didactique relatif à la faune.</i>
	21. LES VOISINS DU SECTEUR PUBLIC ET PRIVE	Il y a des contacts réguliers entre les utilisateurs publics ou privés des sols avoisinants et l'aire protégée, mais la coopération est limitée	<i>De bonnes relations de collaboration semblent exister avec certains guides de chasse et le gestionnaire du campement. Le conservateur du PN étant arrivé il y a peu de temps, ces relations restent en cours de construction.</i>
	22. COMMUNAUTES LOCALES	Les communautés locales participent aux discussions concernant la gestion, mais ne participent pas à la prise de décision	<i>Un atelier de concertation a été organisé à Tcholliré lors de l'élaboration du Plan d'aménagement. Cette participation à la gestion du PN est prévue dans le PA mais n'est pas encore mise en œuvre en tant que telle.</i>
ELEMENTS SUPPLEMENTAIRES	Les relations entre les acteurs locaux et les gestionnaires de l'aire protégée sont ouvertes et basées sur la confiance		
	Des programmes visant à améliorer le bien-être des communautés locales tout en conservant les ressources de l'aire protégée sont mis en oeuvre		<i>Quelques réalisations sociales telles que des forages et l'hôpital de Rey ont été financées par les guides de chasse grâce à une partie des revenus issus des retombées de la chasse.</i>

23. INSTALLATIONS POUR VISITEURS	Les installations et services pour visiteurs sont adaptés aux niveaux d'affluence actuelle, mais pourraient être améliorés	<i>Le campement comprend 16 logements. La capacité semble insuffisante car par périodes, celui-ci est totalement plein.</i>
24. TOURISME COMMERCIAL	Il y a une excellente coopération entre les gestionnaires et les opérateurs touristiques en vue d'améliorer la qualité des expériences touristiques proposées, entretenir les valeurs de l'aire protégée et résoudre les conflits	<p><i>Une convention de collaboration existe entre l'état et le gestionnaire privé du PNBD. La collaboration semble globalement bien fonctionner et les services de conservation, le gestionnaire privé et les guides de chasse collaborent sur certaines activités, notamment de LAB, de sensibilisation et de création et entretien des pistes.</i></p> <p><i>En matière de LAB, le gestionnaire privé a appuyé ces activités de plusieurs manières, notamment en mettant à disposition pour ces activités son Ulm, son véhicule et certains de ses équipements (radio, GPS...)</i></p> <p><i>En matière d'aménagement le gestionnaire privé a réhabilité le réseau de piste existant et a créé 400 km de pistes additionnelles pour porter le réseau actuel à plus de 700 km de pistes carrossables. La piste d'atterrissage a également été réhabilitée par ce dernier et des cartes des pistes ont été réalisées.</i></p>
25. DROITS ET TAXES	Les droits d'entrée contribuent à soutenir cette aire protégée et/ou d'autres sites	
26. ETAT DES LIEUX	Une partie de la biodiversité et des valeurs écologiques et culturelles sont partiellement dégradées, mais les valeurs essentielles n'ont pas été sévèrement endommagées	<i>Les plus fortes pressions pesant sur les valeurs écologiques du PNBD viennent des feux de brousse et de l'orpaillage.</i>
ELEMENT SUPPLEMENTAIRE	Il existe des programmes de réhabilitation des espaces dégradés de l'aire protégée et/ou de la zone tampon	<i>Ce type de programme n'existe pas sur le terrain mais est prévu dans le PA.</i>
27. EVALUATION DE L'ACCES	Les systèmes de protection ne permettent qu'un contrôle partiel de l'accès et de l'utilisation de la réserve selon les objectifs établis	<i>Les écogardes en poste dans le PNBD ont une expérience moyenne de 2 ans. Les difficultés et pressions rencontrées entraînent un gros turn-over dans cet effectif.</i>
28. EVALUATION DES AVANTAGES ECONOMIQUES	L'existence de l'aire protégée a entraîné quelques avantages économiques pour les communautés locales sans grande importance toutefois pour l'économie régionale	<i>Les avantages associés à l'AP se matérialisent par l'emploi de personnel dans le PN et les ZIC et par le pourcentage de revenus générés par les ZIC directement reversés aux communautés locales. Des habitants de la zone sont actuellement embauchés sur la construction de la base de vie.</i>
29. CONTROLE ET EVALUATION	L'aire protégée dispose d'un système de contrôle et d'évaluation accepté et mis en œuvre, mais les résultats ne sont pas systématiquement utilisés dans les activités de gestion	<i>Cette activité est prévue dans le PA mais n'a pas réellement commencé à l'heure actuelle.</i>

ANALYSE SWOT



Parc National de BOUBANDJIDA et ZIC périphériques au PN

camerounais. Ces acteurs collaborent essentiellement sur des aspects d'ouverture de pistes et de lutte anti braconnage. Une collaboration semble également exister entre le gestionnaire privé du campement et les gestionnaires de ZIC sur des activités de lutte anti braconnage.

FORCES

En matière d'infrastructures, le PN de Boubandjida a bénéficié de l'appui de la part d'un projet du FFEM qui a permis la réhabilitation du bureau du conservateur et la construction du logement de ce dernier ainsi que de 9 logements pour les écogardes. Un forage et un château d'eau ont été installés et des panneaux solaires ont été posés pour fournir une source d'alimentation électrique au logement du conservateur et faire fonctionner le forage. De l'avis des services de conservation, l'énergie solaire semble constituer une alternative énergétique intéressante dans un contexte de fort enclavement tel que celui rencontré au PN de Boubandjida (ainsi que dans d'autres Parcs Nationaux).

Un Plan d'Aménagement a récemment été élaboré avec l'appui technique du WWF. Il couvre la période 2010-2014.

Une bonne collaboration semble exister entre les services de la conservation et l'opérateur touristique privé en charge de la gestion du campement qui appartient à l'état

OPPORTUNITES

Le campement touristique situé en plein cœur du PN a récemment été totalement réhabilité. Les potentialités touristiques de l'Aire Protégée semblent importantes et une saline située à côté des cases permet d'observer directement les animaux venant s'abreuver. Il existe également une piste d'atterrissage permettant de se poser à proximité du campement et d'effectuer des survols en ULM.



FAIBLESSES



Le nord du PN est très difficilement accessible aux services de conservation. Les éco gardes et gardes villageois peuvent parfois y mener quelques activités de surveillance mais la lutte anti braconnage n'y est pas correctement assurée faute de moyens et d'accessibilité. Cette situation est d'autant plus problématique que la plupart des incursions des braconniers des pays étrangers viennent de cette zone.

L'intérieur du PN est totalement inaccessible durant la très grande majorité de la saison des pluies (de mai à décembre).

Les pistes internes du PN sont en mauvais état et l'entretien de celles-ci, bien qu'étant en partie effectué par le gestionnaire privé du campement, est insuffisant.

Aucune activité de recherche n'est actuellement mise en œuvre à l'heure actuelle à l'intérieur du PN.

Les services de conservation manquent de moyens matériels mais également humains pour mener à bien les activités de lutte anti braconnage.

Le nombre de logements du campement touristique est parfois insuffisant selon les périodes de l'année (16 logements).

Les ouvrages de franchissement des rivières et des cours d'eau manquent ou sont de qualité insuffisante. Certains ouvrages, réalisés il y a moins d'un an, sont déjà en très mauvais état.

Une partie de l'équipement acquis par le PN dans le cadre de certains projets comme celui du FFEM était de qualité insuffisante et n'est plus fonctionnel à l'heure actuelle. Sur les 6 motos acquises dans le cadre de ce projet, une seule est encore en état de marche à l'heure actuelle.

La délimitation du PN n'est pas forcément claire et prête à ambiguïté. Un panneau signalant l'entrée du Parc a été placé à 7 km des limites officielles du PN afin de freiner l'avancée des activités humaines et l'empiètement sur le PN. Des champs de coton existent à l'intérieur de cette « zone tampon officieuse ». De plus, les plaques utilisées pour délimiter le PN sont parfois enlevées par les villageois et ne résistent pas aux feux de brousse pratiqués en périphérie du PN.



MENACES

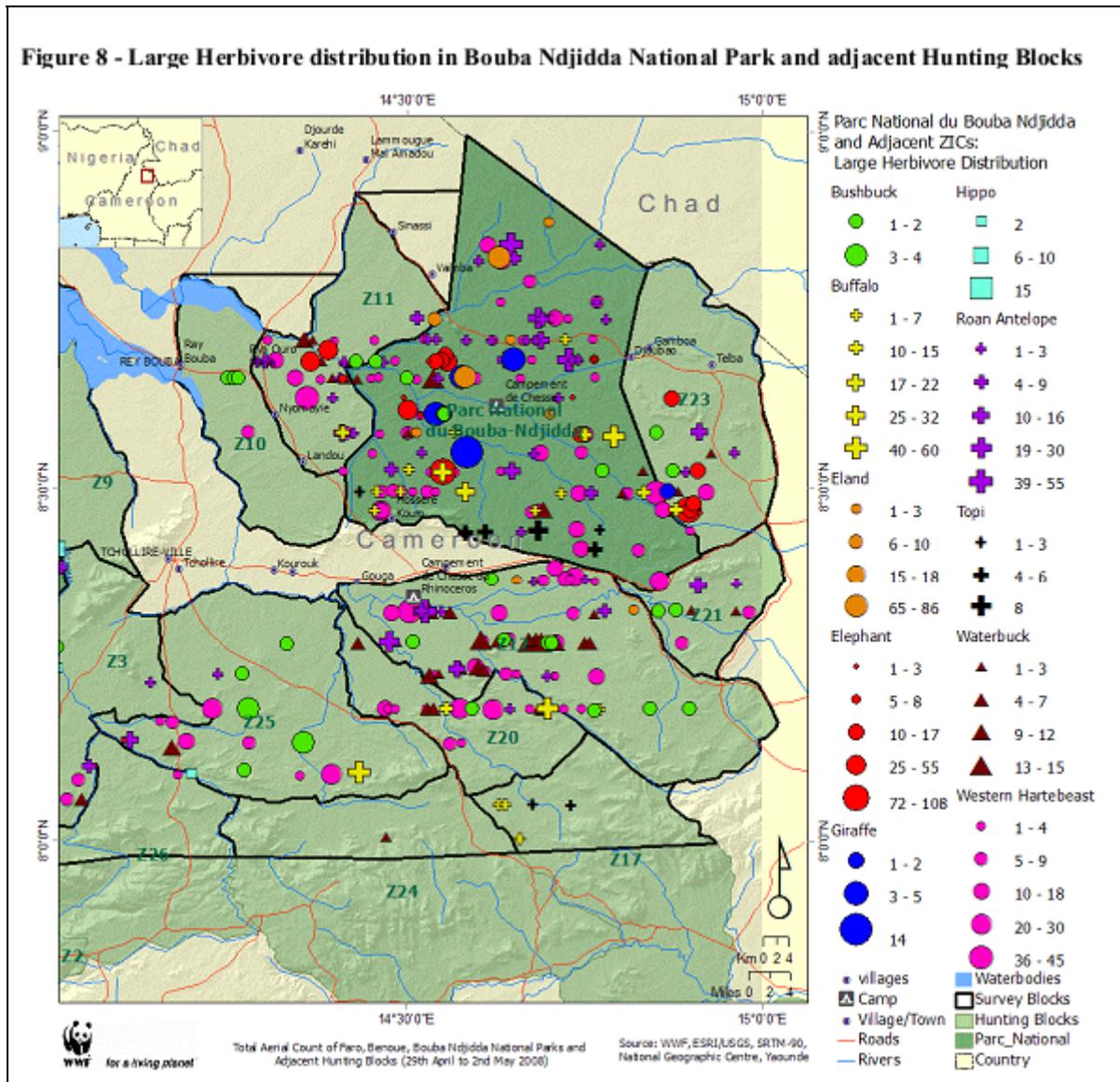
Le braconnage pratiqué par des braconniers étrangers est un problème majeur pour la préservation des espèces animales présentes dans le PN et plus globalement pour la pérennité de celui-ci. Ces braconniers sont à la fois fortement armés, très mobiles et font face à des écogardes et des gardes villageois insuffisamment équipés.

En 2009, 11 éléphants mais également 2 gardes villageois avaient été tués au nord du Parc National. Loin de faiblir, le phénomène semble actuellement prendre de l'ampleur avec notamment entre 150 et 300 éléphants tués au cours du mois de janvier 2012 dans le PN par des braconniers étrangers.

L'orpaillage est une activité se développant fortement dans certaines ZIC périphériques du PN. La ZIC 11 semble particulièrement touchée et a été envahie par les orpailleurs. Un village dont la majorité des habitants pratique l'orpaillage est localisé à une vingtaine de kilomètres de l'entrée du PN. Le nombre d'habitants de ce village est en forte croissance depuis une dizaine d'années.

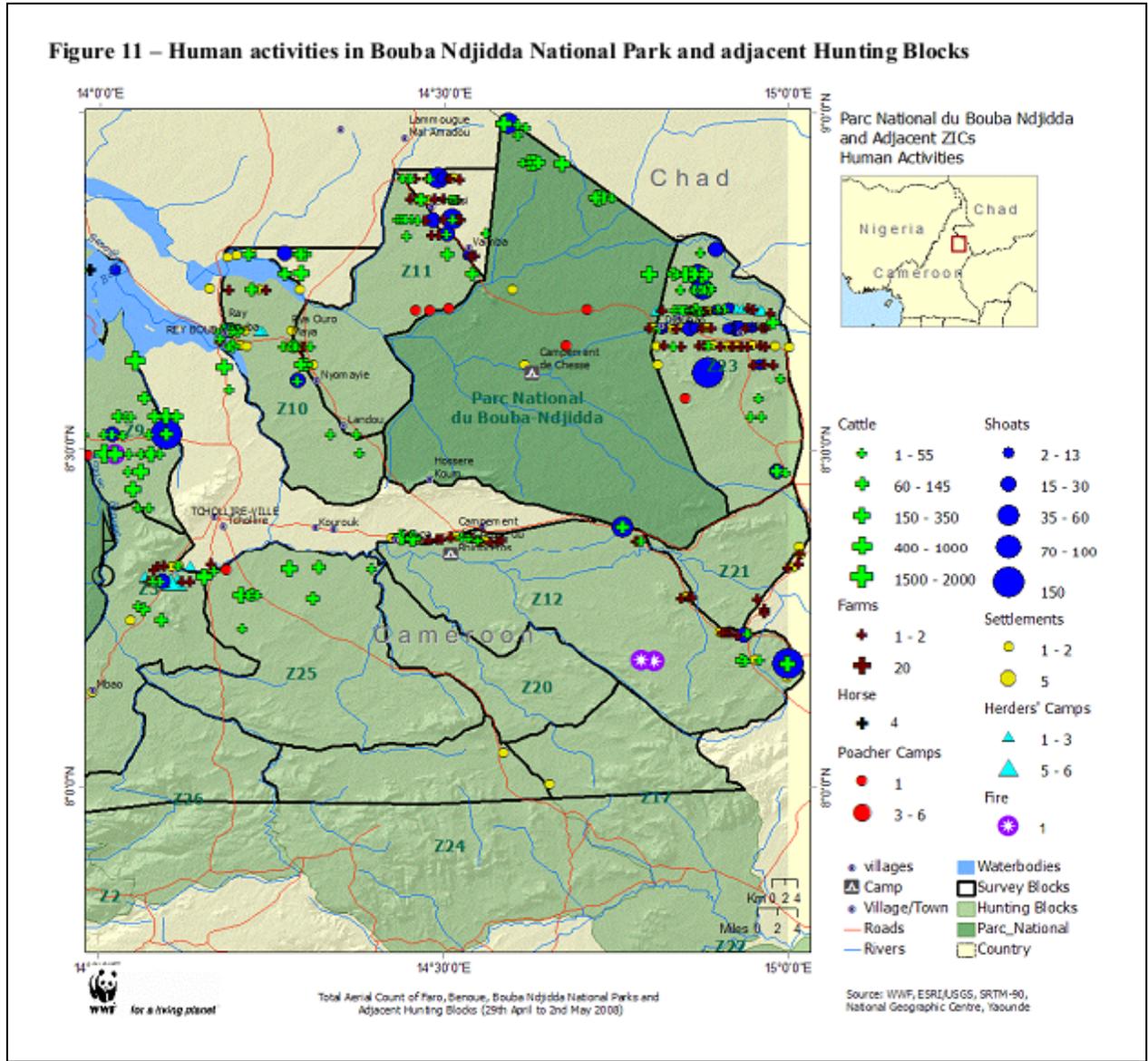
Les conflits fonciers dans les ZIC ne sont pas résolus. Le braconnage et l'élevage transhumant sont pratiqués à l'intérieur de certaines de ces ZIC, il n'existe pas de cadre de concertation entre les acteurs et les relations entre communautés riveraines et gestionnaires de ZIC sont parfois tendues.

RECENSEMENTS AERIENS (WWF-2008)



Recensement aérien de la grande faune du PNB WWF-2008

Figure 11 – Human activities in Bouba Ndjidda National Park and adjacent Hunting Blocks



*Recensement aérien des activités humaines dans le PNB et ses ZIC adjacentes
WWF-2008*

CONCLUSIONS ANALYTIQUES DU PAPACO

Comme le montre le tableau ci-dessous, le PNBN occupe environ 30% (soit 220.000 ha) des 730.000 ha couverts par les trois PN (Bouba Ndjidah, Faro et Bénoué) du Nord Cameroun.

PN	Superficie (HA)	Superficie/superficie totale occupée par les trois PN (en %)
BOUBA NDJIDAH	220 000	30,1%
BENOUE	180 000	24,7%
FARO	330 000	45,2%
TOTAL	730 000	100,0%

Superficie des trois PN de la région du Nord Cameroun

Sur l'ensemble de ces trois PN, 59% des observations d'individus des cinq espèces phares citées ci-dessous l'ont été dans ce dernier, comme le montre le tableau ci-dessous.

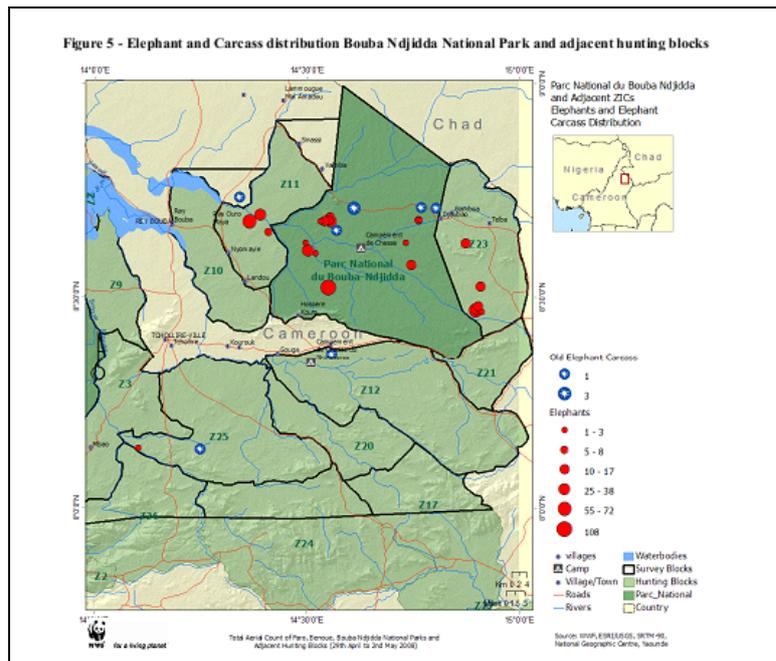
Espèce	PN Bénoué	PN de Bouba Ndjidda	PN du Faro	Nombre total	% PN Bouba Ndjidda
Elephant	0	232	0	232	100,0%
Buffle	125	160	41	326	49,1%
Eland	0	176	9	185	95,1%
Hippotrague	202	207	173	582	35,6%
Bubale	143	352	94	589	59,8%
TOTAL	470	1127	317	1914	58,9%

Nombre d'animaux observés dans chacun des trois parcs sur 5 espèces principales lors du comptage WWF-2008

En se basant sur ces 5 espèces, l'inventaire pratiqué par le WWF montre que le PNBN était également (comparativement au PN de la Bénoué et du Faro) le PN du Nord Cameroun où le plus grand nombre d'individus de chaque espèce a été observé.

232 éléphants ont ainsi été observés dans le PN, 119 dans la ZIC 23 et 99 dans la ZIC 11, portant à 450 le nombre total de pachydermes observés dans le PNBN et sa périphérie (soit 85% du nombre total d'observations dans les trois PN et leurs périphéries).

L'aire de répartition de l'espèce semblait être la partie nord de l'UTO (ZIC 11, 23 et PNBN) où l'ensemble des observations ont été faites. Aucun éléphant n'a ainsi été recensé dans la partie sud de l'UTO.



**Observations d'éléphants et de carcasses
Dans le PNB et ses ZIC adjacentes
WWF-2008**

Pour ce qui est des autres espèces étudiées, 35,6% des hippotragues, près de 50% des buffles, 60% des bubales et 95% des élands de Derby observés à l'intérieur des trois PN de la région l'ont été à l'intérieur du PNB (qui comme dit précédemment n'occupe que 30% de la superficie totale occupée par les trois PN).

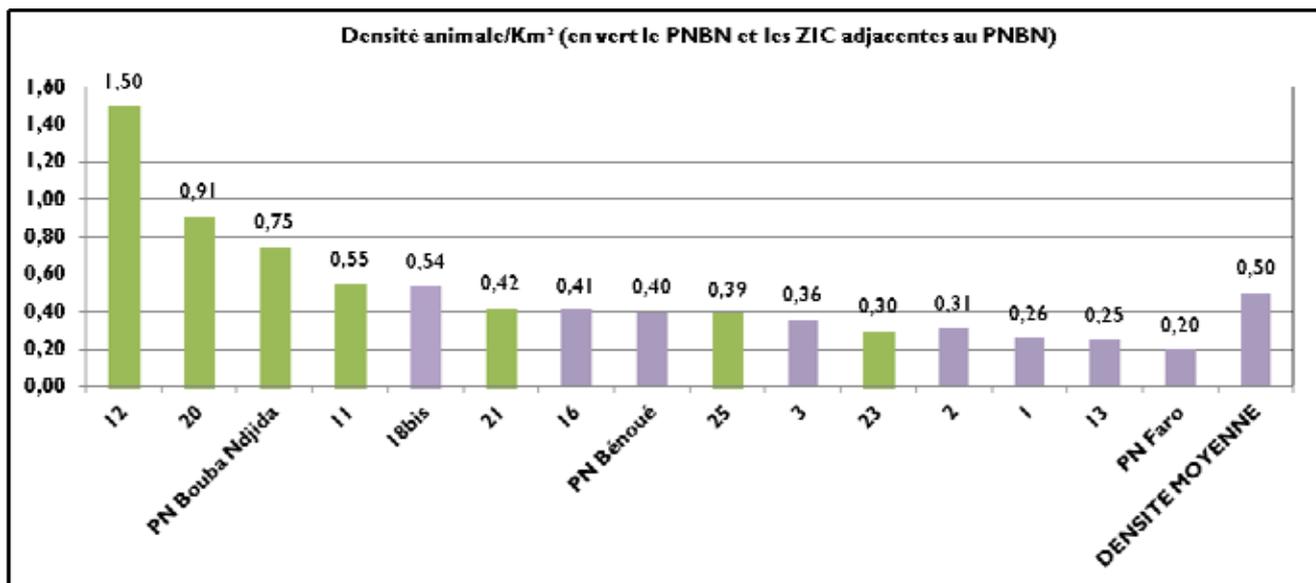
L'aire de répartition des hippotragues semblait se situer entre le PN (207 individus observés) la ZIC 11 à l'ouest (29 observations), la ZIC 12 au sud (87 observations) et la ZIC 23 à l'est (17 observations). L'hippotrague est l'une des espèces d'antilope relativement résistante aux pressions humaines et au braconnage comme le confirme l'observation de cette espèce dans des zones sous forte pression anthropique.

Dans l'ensemble de l'UTO, 449 bubales ont été observés¹. Aucun individu n'a été recensé à l'intérieur des ZIC situées au sud du PN, 78 % ont été observés dans le PNB, et 17,5% dans la ZIC 11 à l'ouest de l'UTO.

176 élands de Derby ont également été observés, en intégralité à l'intérieur du PNB. Aucun éland n'a été observé dans une ZIC périphérique au PNB.

Pour l'ensemble des autres Parcs de la région, seuls 9 Elands ont été observés ailleurs qu'à Bouba Ndjidah (à l'intérieur du PNF), prouvant une fois encore l'intérêt du PN en matière de conservation de cette espèce.

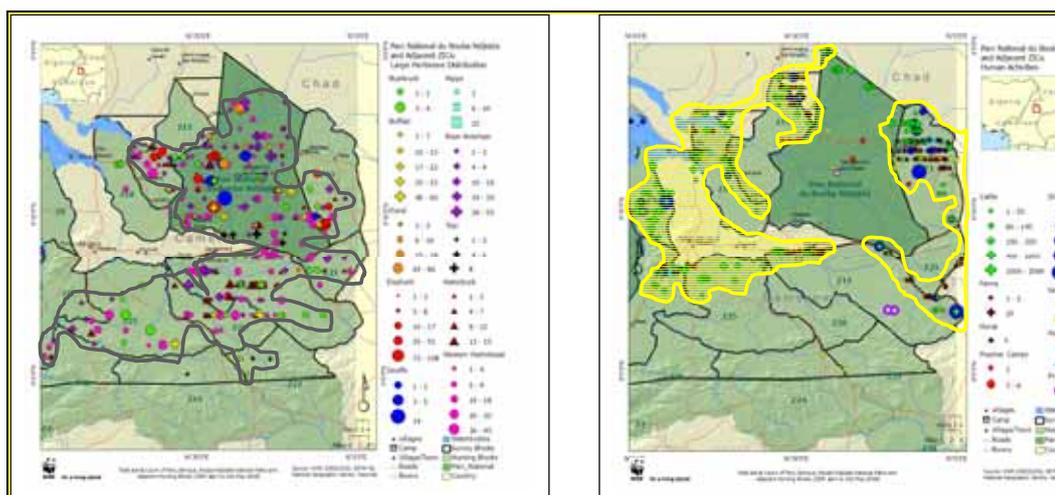
¹ Espèce relativement sensible aux pressions humaines



Le graphique ci-dessus montre l'importance du PNBN en matière de conservation de la grande faune dans la région du Nord Cameroun. Ce parc constitue en effet le PN de la région où les plus fortes densités de faune sauvage ont été observées lors de l'inventaire. La densité moyenne y est d'environ 0,75 animal/Km² (pour 0,40 animal/Km² pour la Bénoué et 0,2 animal/Km² pour le Faro).

Seules les ZIC 12 et 20 (toutes deux situées au sud du PNBN) semblent avoir des densités animales supérieures à celle observée à l'intérieur du PN (tout en sachant que les différences de méthodologie appliquées par le WWF rendent complexes ce type de comparaisons).

Néanmoins, malgré ces densités apparemment plus élevées, un certain nombre d'espèces phares (éléphants, bubales et élands) n'ont pas été observés dans ces ZIC du sud de l'UTO.



Aires de répartition de la grande faune et des pressions anthropiques

Les zones situées au nord du Parc semblaient à l'époque de l'inventaire sous très forte pression anthropique.

Ces pressions se manifestaient essentiellement dans les ZIC 10,11, 21 et 23, comme le montre assez clairement la carte ci-dessus.

Elles s'expliquent en grande partie par la progression du front agro-pastoral et cotonnier dans cette région ainsi que par les pressions exercées par les activités d'élevage pratiquées dans la région. L'orpaillage semble également être une activité à la fois fortement développée dans certaines des ZIC adjacentes au PNBN et particulièrement nuisible pour la grande faune.

Près de 6.300 têtes de bétail ont été observées à l'intérieur de l'UTO, dont 1.705 à l'intérieur même du PN, 1.424 à l'intérieur de la ZIC 10, et 1.987 dans la ZIC 23, laissant apparaître les densités de bétail suivantes :

PN	Superficie (Km ²)	Nombre d'observations	Densité (nombre/Km ²)
BOUBA NDJIDAH	2 113	1 705	0,8
ZIC 10	498	1 424	2,9
ZIC 11	568	560	1,0
ZIC 12	1 192	992	0,8
ZIC 17	379	0	0,0
ZIC 20		<i>Données manquantes</i>	
ZIC 21		<i>Données manquantes</i>	
ZIC 23	741	1 987	2,7
TOTAL ET MOYENNE	5 491	6 668	1,2

Densité du bétail dans et en périphérie du PNBN

Globalement, on observe une répartition spatiale des bovins plus élevée dans la partie nord du PN, plus spécifiquement dans les ZIC 10 et 23.

Cette perte d'habitat a des conséquences importantes sur la grande faune de la zone et l'aire de répartition de cette dernière, ainsi que les données sur les densités présentées dans le graphique ci-dessus semblent le montrer.

Les densités et effectifs observés dans la partie nord de l'UTO sont globalement plus faibles que les chiffres observés à l'intérieur du PNBN ainsi que pour les ZIC situées au sud du PN.

Au regard des pressions anthropiques pesant sur le PNBN et ses zones périphériques (particulièrement dans les parties nord et transfrontalières), les moyens matériels et humains dont disposaient les services de conservation en 2008 ne semblaient pas suffisants pour atteindre les objectifs de conservation de l'AP, particulièrement dans la partie Nord du PNBN, transfrontalière avec le PN de Sena Oura au Tchad.

Ces moyens n'ayant pas significativement évolué depuis 2008 (1 écolgarde pour 27.500 ha de PN à la fin de l'année 2011), et peu d'actions ayant été menées afin de renforcer la collaboration entre les services de conservation et les acteurs vivant et travaillant en périphérie de l'AP, il y a peu de chances de constater à l'heure actuelle une baisse des pressions anthropiques pesant sur le PNBN.

